

Trois millions d'euros pour un lavage de cerveau...

La campagne de propagande du Gouvernement pour défendre sa mesure va coûter... 3 millions d'euros au contribuable, abaissant le débat démocratique au niveau d'une campagne publicitaire.

Alors qu'une majorité des Français considère que la suppression du lundi de Pentecôte chômé, décidée par le gouvernement va dans le mauvais sens, le Premier ministre s'acharne à vouloir démontrer que, seul contre tous, il a raison. Que ce n'est pas la mesure qui est mauvaise, mais toute la France d'en bas qui pense mal. Et il dépense pour cela la valeur de 50.000 journées de smicard.

Un scandale de plus, et une maison de retraite de moins. Dans tout le pays, c'est l'exaspération qui monte.

Raffarinade...



Le saviez-vous ? Non, la France n'est pas championne des jours fériés !

La France admet 11 jours fériés non reportables. Un jour férié tombant un WE n'est pas reporté à un autre jour, comme en Irlande ou en Angleterre, ou même en Espagne, par exemple. En tenant compte des années pendant lesquelles les jours fériés tombent le week-end, cela fait une moyenne statistique de 9.33 jours fériés par an.

La France n'est qu'au 7° rang en Europe pour ce critère !

Les champions sont l'Espagne (14 jours), le Portugal (14), la Finlande (14), l'Allemagne (13), l'Autriche (13), et la Grèce (12).



Au Dauphiné Libéré, après la signature d'un accord, aucun jour férié ne sera supprimé.

Cependant le problème posé par la politique de régression sociale du gouvernement, reste entier.

Si la « journée de solidarité » devait être annulée par le gouvernement, ceci entraînerait l'augmentation de 80 € sur la valeur de la prime annuelle pour tous les salariés du Dauphiné Libéré.

Alors restons mobilisés !

Fallait oser !

Interrogé sur France 3 le jeudi 13 novembre 2003 au sujet du choix de la suppression d'un jour férié plutôt qu'une augmentation de la CSG, le chef du gouvernement a estimé qu'"on ne peut pas systématiquement aller chercher de l'argent dans la poche des Français" !

C'est vrai, un jour de congé familial en moins, ça nous change des prélèvements en billets, merci Jean-Pierre !

Un principe éthique inacceptable

La loi est tout à fait claire : le quota d'heure travaillées de salariés majeurs passe de 1600 à 1607 heures, sans aucune contrepartie salariale.

Les salariés vont donc effectuer une journée de travail supplémentaire, mais le travail de cette journée ne se verra rétribué par aucun salaire.

Il s'agit d'une obligation : le système repose non sur le volontariat, mais sur la contrainte.

Ajoutons que ceux qui travaillaient déjà le lundi de Pentecôte perdront le bénéfice de leurs heures majorées.

Il s'agit donc bien de l'instauration d'un quota d'heures travaillées, et non payées.

Cette contrainte étatique constitue un impôt en nature sous une forme que l'on croyait bannie depuis longtemps. Retour de la corvée et du travail forcé.



Un poème anonyme sur le Lundi de Pentecôte

Hommage au lundi de Pentecôte

Cher lundi de Pentecôte
Bientôt, tu n'auras plus la cote
Car, pour tous les salariés,
Tu ne seras plus férié !
Tu seras même supprimé
Nous devons te sacrifier,
Sous prétexte de solidarité
Avec les personnes âgées.

Elle a bon dos la canicule
Pour nous faire avaler la pilule :
Travaillons ! travaillons !
Et des taxes, de plus nous aurons.
Nous aurions dû descendre dans la rue,
Pour défendre ton statut...

Mais tout le monde s'est tu
Car plus personne n'y croit plus :
Ni travailleurs, ni syndicats
Ne font désormais le poids
Face au pouvoir du patronat
Qui fait ce qu'il veut de l'emploi,

Il eût été plus populaire
De donner un mois de vos salaires
Messieurs les Ministres et Députés
Au lieu de nous culpabiliser
En disant : "Trop de loisirs,
Ce n'est pas bon pour l'avenir ! "

Nous n'irons plus au bois
Nous promener ce jour-là,
Mais dans les usines et les bureaux,
Nous irons bosser le cœur gros,
Nous ne pourrons plus maintenant,
Rendre visite à nos parents,
Éloignés par la distance,
Dans un joli coin de France.

Vous, qui avez eu cette idée,
Messieurs les Députés,
Avez-vous donc pensé
A toutes ces personnes âgées
Que leurs enfants pouvaient retrouver
Lors de ces week-end prolongés ?
Ce sera fini désormais !
Et ne soyez pas étonnés
Qu'il y ait un jour, un revers
A cette décision arbitraire

A vouloir tout casser,
A ne plus rien respecter,
Il est possible et je l'espère
Que vous récoltiez tout le contraire
De ce que vous attendez
En supprimant ce jour férié !
Il nous reste l'espoir encore
Que l'Esprit (de Pentecôte !) souffle très fort
Et vous ramène à la raison
En nous laissant à la maison.

Toi qui existais depuis des années
Si vraiment tu disparaissais
Sache que nous t'aimions bien, tu sais,
Ô lundi de Pentecôte, désormais,
Nous ne penserons plus à toi avec le sourire
Car, de toi, il ne nous restera que des souvenirs